

AUDIT RÉGIONAL - OCCITANIE

PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX LORS DES ACTES CHIRURGICAUX HORS BLOC OPÉRATOIRE ET HORS SECTEUR INTERVENTIONNEL

Quels actes sont concernés ?

Quelles conditions de gestion du risque infectieux ?

Audit conçu par le CPias Pays de la Loire et basé sur leur guide pratique :
Prévention du risque infectieux des actes chirurgicaux hors bloc opératoire (2022)
Outils et supports mis à disposition par le CPias Pays de la Loire

**NOTRE
ETABLISSEMENT
PARTICIPE**



Calendrier de l'audit
**1er avril
au
31 août 2025**

Référent de l'audit
pour votre site